



Voici le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de la Commune, au titre du droit à l'information des citoyens. Élaboré à partir des informations disponibles transmises par le Préfet du Département, il recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs.

Publié le 06 février 2017



Les inondations des 7 et 8 juin 2016 nous ont rappelé que la Ville n'est pas à l'abri du risque météorologique.

Ce dernier n'étant pas le seul aléa potentiellement dangereux recensé, la municipalité a décidé de réaliser un Plan Communal de Sauvegarde (PCS, adopté lors du Conseil Municipal du 2 février 2017), afin de mettre en place prévention et capacité de réaction en lien avec les services régaliens concernés.

En parallèle de ce PCS, nous vous présentons ici son "petit frère", le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

SOMMAIRE DU DICRIM (ACCES RAPIDES) :

[A quoi sert le DICRIM ?](#) / [Comment est-on alerté d'un danger ?](#)

Risques connus sur la commune et conduites à tenir :



[Inondation](#) / [Orage](#) / [Grand froid](#) / [Canicule](#) / [Accident grave de circulation](#) / [Pandémie grippale](#) / [Séisme](#) / [Accident nucléaire](#) / [Accident aéronautique](#)

LE DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs

15

Samu

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers



Inondation



Orage



Grand froid



Canicule



Accident de circulation



Pandémie grippale



Séisme



Accident nucléaire



Accident aéronautique



Document d'Information Communal sur les Risques majeurs (DICRIM)

Le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la

population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Poids : 607.2 Ko

[Téléchargement](#) [1]

LE DICRIM

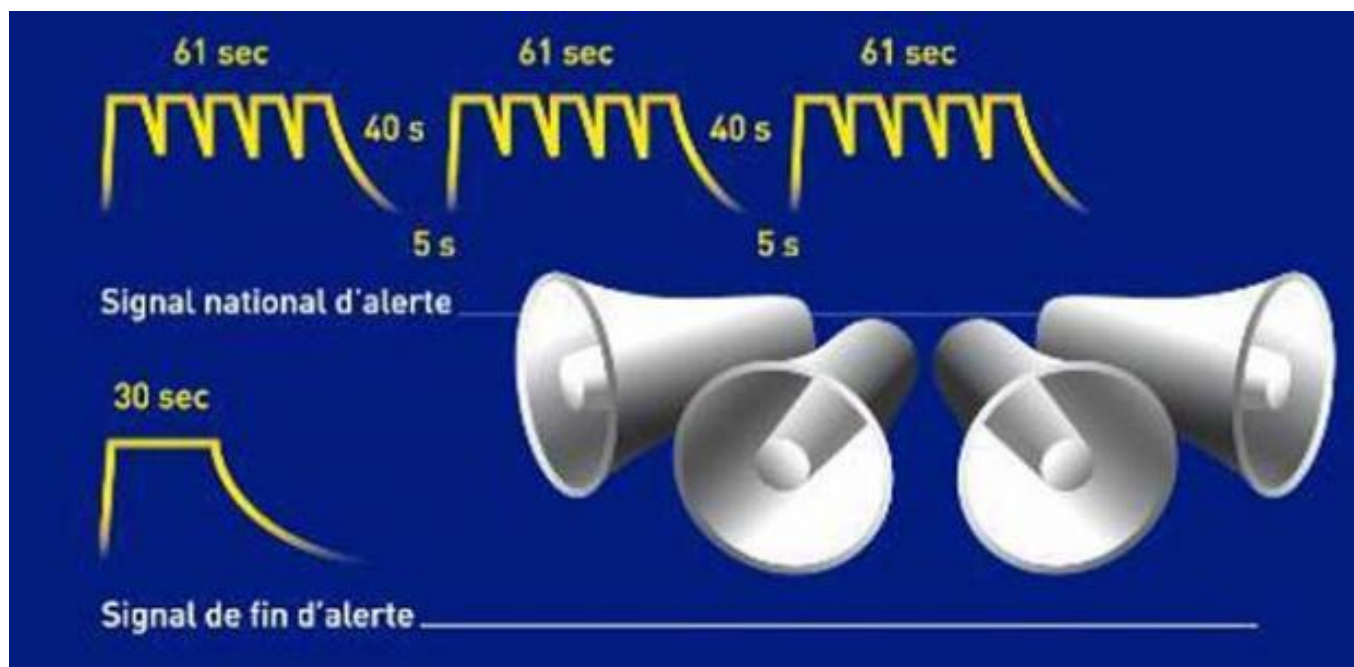
Le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde (dont les consignes de sécurité) relatives aux risques auxquels est soumis le territoire.

En cas de risque majeur, plusieurs biais seront utilisés pour vous avertir d'un danger et vous informer de la nature de l'accident ou de la situation.

Vous seront alors donnés

- > les consignes de sécurité à suivre,
- > les moyens pour se tenir informé de l'évolution de la situation,
- > et éventuellement, le point de rassemblement, les affaires à emporter...



La sirène d'alerte à la population

ALERTES A LA POPULATION

La sirène

Le signal comporte 3 cycles de 5 sonneries.

Ces cycles d'une durée de 61 secondes chacun sont séparés par 40 secondes de calme.

Chaque sonnerie, à l'intérieur d'un cycle, dure 7 secondes, suivie de 5 secondes de calme.

Le signal de fin d'alerte est constitué par une sonnerie continue de 30 secondes.

Alertes radio

France Bleu Nord (**87.8 Mhz**) et France Info (**105.4 Mhz**) vous tiendront informés.

Alerte mairie

La Ville utilisera plusieurs dispositifs pour vous informer du danger et des mesures à suivre :

- > Emploi du haut-parleur du véhicule de police municipale
- > Info sur le site internet
- > Porte à porte par les agents municipaux au cas par cas, en fonction des possibilités.

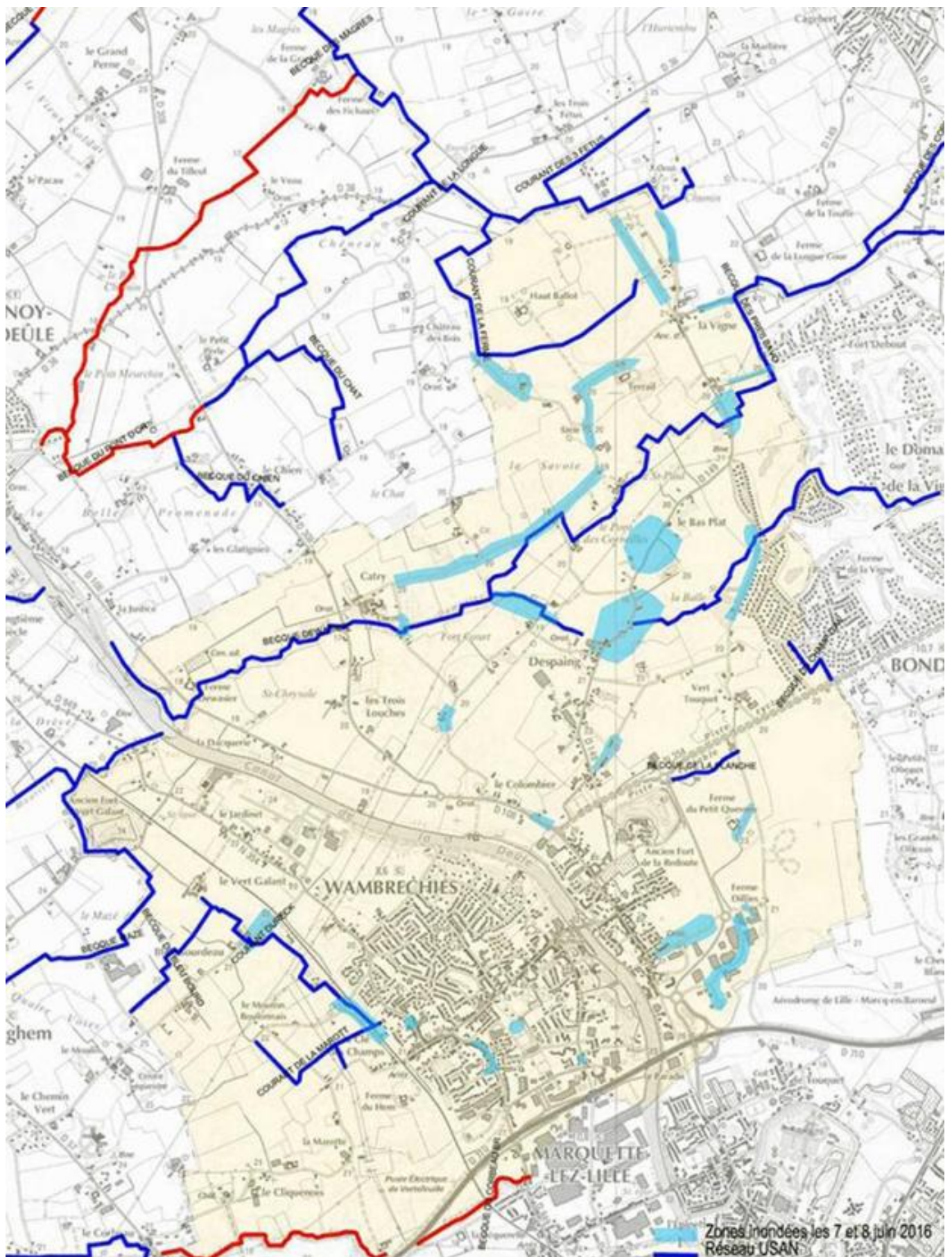
Adrasec 59

L'Association Départementale des Radiotransmetteurs au Service de la Sécurité Civile du Nord peut être amenée à participer à la transmission de l'information aux citoyens, quand les moyens de transmission officiels sont endommagés (ou n'existent plus) suite à une catastrophe naturelle (tornade, tremblement de terre etc, ou suite à un problème technique majeur comme la destruction d'un central téléphonique par un incendie par exemple).

Fin de l'alerte

Dès que le danger est écarté, en utilisant de préférence les mêmes procédés que ceux utilisés pour faire l'alerte.





Zones inondées les 7 et 8 juin 2016

RISQUES SUR LA COMMUNE

INONDATION

C'est le risque n°1 sur la Commune. L'orage du 7 juin 2016 (photo ci-dessus) l'a rappelé.

Voici, ci-contre, la carte des secteurs qui ont été alors inondés.

Précautions à prendre (Nb : les niveaux d'alerte sont donnés par la Préfecture) :

Alerte orange

- > Éviter les secteurs qui vont être inondés (plan ci-contre) ;
- > Déplacer les véhicules qui sont stationnés sur des secteurs inondables ;
- > Dans les maisons : surélever les meubles ;
- > Mettre au sec les produits toxiques.

Alerte rouge

- > Mêmes précautions, avec évacuations ciblées, le cas échéant ;
- > Si évacuation : fermer gaz et électricité.

Préconisations :

Les architectes, constructeurs, particuliers et entreprises seront sensibilisés à surélever les constructions et éviter les sous-sols.

ORAGE

Tempête : vents de plus de 90 km/h (ouragan à partir de 120 km/h).

Risques : chute de tuiles, cheminées, branches, grues...

Précautions à prendre (Nb : les niveaux d'alerte sont donnés par la Préfecture)

Niveau orange :

- > Prévoir des coupures d'électricité, de téléphone ;
- > Ne pas toucher les fils électriques tombés à terre ;
- > Rouler à vitesse modérée ;
- > Rester à l'abri autant que possible.

Niveau rouge :

- > Se méfier des chutes d'objets, près des immeubles ou des arbres ;
- > Ne circuler qu'en cas de forte nécessité ;
- > Fermer toutes les ouvertures des habitations.

GRAND FROID (NEIGE ET VERGLAS)

Risques : Paralysie du transport routier, effondrements de toiture, de lignes électriques ou téléphoniques.

Précautions à prendre (Nb : les niveaux d'alerte sont donnés par la Préfecture) :

Niveau orange

- > Prévoir des temps de transport allongés ;
- > Rouler avec grande prudence (privilégier les transports en commun)
- > Prévoir des délais de déplacements très allongés
- > Dégager son devant de porte, notamment le trottoir

Niveau rouge

- > S'abstenir de circuler, sauf nécessité impérieuse
- > Prévoir des coupures d'électricité
- > Ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre.

A l'issue d'une période prolongée de gel, des « barrières de dégel » peuvent être mises en place pour protéger la chaussée durant les 2 ou 3 jours où elle est fragilisée.

La circulation des véhicules pesant plus 7,5 tonnes (ou 12 tonnes selon les axes) s'en trouve perturbée ; la desserte par autocar est également affectée.

CANICULE

Risques : déshydratation (enfants et personnes âgées), Insuffisances cardiaques.

Signalement des personnes vulnérables : si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste tenue par le CCAS qui prendra alors les dispositions nécessaires afin de les accompagner au mieux le temps de des pics de chaleur.

Contact CCAS : ccas@wambrechies.fr [2] / 03 28 38 84 32

Précautions à prendre :

- > fermer volets, persiennes, rideaux et fenêtres (aérer pendant la nuit),
- > faire usage des ventilateurs ou de l'air conditionné, sinon fréquenter des endroits climatisés (grandes surfaces, cinémas ...),
- > boire au moins 1,5 litre d'eau par jour et continuer à s'alimenter normalement ;
- > ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- > limiter les activités physiques ;
- > prendre régulièrement des nouvelles des personnes vulnérables.

ACCIDENT GRAVE DE CIRCULATION / TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

La D652, ou Rocade Nord-Ouest, est l'axe principalement concerné.

Risques : accident de la route, carambolage, incendie, explosion, dispersion de produits toxiques (avec pour conséquence une pollution de l'air, de l'eau, des sols).

Précautions à prendre :

- > se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche ;
- > se calfeutrer en cas d'émanation de produits dangereux ;
- > s'éloigner du lieu de l'accident et repousser tous les curieux ;
- > ne pas aller chercher les enfants à l'école (des précautions sont prises sur place) ;
- > ne pas utiliser de flamme à proximité du lieu de l'accident ;
- > éviter le sur-accident.

PANDÉMIE GRIPPALE

Apparition, à l'échelle mondiale, d'une nouvelle souche de virus de la grippe, conférant à celle-ci un caractère particulièrement contagieux et agressif.

La transmission se fait :

- > soit directement par voie aérienne (postillons, toux ...)
- > soit indirectement par les mains, et parfois même par des objets

Étapes de la pandémie

- > Période inter-pandémie : épizootie à l'étranger ;
- > Période pré-pandémique : Infections rarement inter-humaines ; cas humains signalés en France et à l'étranger puis infections fréquentes inter-humaines ; atteinte de groupes et de zones de plus en plus larges.
- > Période pandémique : Forte transmission interhumaine ; larges foyers non maîtrisés

Précautions à prendre

- > Renforcement des règles habituelles d'hygiène ;
- > Port du masque recouvrant nez et bouche ;
- > Utilisation de mouchoirs en papier (jetés dans des poubelles pourvues d'un couvercle)
- > Lieux de rassemblements publics à éviter autant que possible.

SÉISME

Depuis 2011, le risque sismique a été revu à la hausse. Autrefois limité à certaines zones, le risque s'étend maintenant sur la moitié des régions de France, avec des niveaux d'aléa plus sévères. Dans le Nord, l'aléa « très faible » a disparu pour devenir, selon les communes, « faible » voire même « modéré » (sur le contrefort des Ardennes).

Sur la commune de Wambrechies, il est qualifié de « faible ».

Préconisations

Les architectes doivent rechercher et supprimer tous les points de faiblesse dans leurs nouvelles constructions, et veiller en particulier à :

- > La qualité du terrain,
- > L'articulation des structures,
- > Le choix des matériaux,
- > La facilité de la maintenance...

Même si les secousses sont trop faibles pour faire effondrer des maisons, il est conseillé de sortir et de s'éloigner des édifices pouvant perdre des éléments (cheminée, tuiles).

A la suite d'une secousse tellurique, les acheminements de gaz sont à vérifier.

ACCIDENT NUCLÉAIRE

La centrale de Gravelines, près de Dunkerque, est suffisamment éloignée pour atténuer le risque d'une grave contamination et mettre en oeuvre, de manière préventive, le « plan iode ».

Dans le cas où des fuites radioactives se poursuivraient dans le temps, l'accumulation des doses finirait par poser un réel problème sanitaire. La Métropole est classée en catégorie 2.

Le risque le plus redouté concerne l'absorption de l'iode radioactif.

Emporté par le vent, il pénètre les poumons, et passe dans le sang. Il se fixe ensuite facilement sur la thyroïde, qui participe à l'équilibre hormonal du corps. La glande, sensible à l'iode (notamment chez les enfants), peut alors devenir cancéreuse.

Pour contrer cet effet, il est nécessaire de saturer préventivement la thyroïde par un autre composé d'iode (stable, non agressif), destiné à empêcher l'iode radioactif de se fixer sur la glande.

La Préfecture a prévu un plan de distribution de comprimés d'iode stable.

La distribution des comprimés sera effectuée à Wambrechies comme suit :

- > Pour les personnes valides : à la salle des réceptions de la mairie (accès depuis le parking de l'Hôtel de Ville) ;

> Pour les personnes à mobilité réduite, le personnel communal se déplacera à domicile.

ACCIDENT AÉRONAUTIQUE

La proximité de l'aérodrome de Lille - Marcq-en-Baroeul est un facteur non négligeable de risque d'accident aéronautique de quelque nature qu'il soit.

Dans le cadre d'un tel phénomène les risques encourus peuvent être :

- > la destruction d'habitation avec risque important de victime .
- > un incendie d'intensité majeure .
- > la coupure de la rocade Nord-Ouest (D652) qui se trouve dans l'axe des pistes d'atterrissage.

Afin de prévenir une extension des dommages collatéraux, les points suivants sont à prévoir :

- > coupure de gaz et d'électricité,
- > évacuation des habitations environnantes de la zone du sinistre dans un rayon de 500 à 1000 mètres.
- > hébergement temporaire des personnes situées dans la zone sinistrée.

La zone de recueil des personnes évacuées se fera au centre sportif JB Cibié, salles Prévost et Walle (Avenue du Stade).

URL de la source (modifié le 03/10/2022 - 14:45):

<https://www.wambrechies.fr/actualites/wambrechies-face-aux-risques-majeurs>

Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/dicrim.pdf>

[2] <mailto:ccas@wambrechies.fr>